

BILAN DES COMPETENCES APPROFONDI ELIGIBLE CPF

Où en êtes-vous ? vous vous sentez perdu(e) ? Besoin de clarté ? Où aller ? Comment y aller ? Quelle évolution professionnelle ? Quel avenir pour la suite de votre vie ? BECOM'UP vous aide à répondre à toutes vos questions en élaborant votre projet inspirant.

DURÉE : 14 heures

INTERVENANTE : Pascale SIMANSKI DELALANDE

PRIX : 1 750€ TTC (test inclus si nécessaire)



Présentiel OU



À distance



Accessible aux personnes en situation de handicap

Chez BECOM'UP, la durée du bilan des compétences approfondi est généralement de 24 heures (dont 10h au moins de travail personnel entre les entretiens : exercices, tests de personnalité par exemple) réparties sur plusieurs semaines, en général 3 ou 4 mois.

Le temps dédié à chaque phase est personnalisé selon les actions conduites pour répondre au besoin spécifique de chacun.

Le bilan de compétences se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse présentant le ou les projet(s). Le bénéficiaire du bilan est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

OBJECTIFS

- Faire le point sur sa carrière
- Etablir un projet épanouissant : nouveau poste, changement de secteur, formation, Validation Acquis Professionnel...

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Toute personne (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise) peut bénéficier du bilan de compétences.

Pas de prérequis



06 10 34 96 24



psd.becomup@gmail.com

www.becomup.fr



MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

DEROULEMENT

Le bilan de compétences se déroule en 3 phases :

PHASE PRÉLIMINAIRE : Cette phase permet de comprendre vos attentes, vos besoins et vos objectifs. C'est également l'occasion de vous informer sur notre méthodologie et d'établir un parcours 100 % personnalisé.

1. Présentation de l'organisation du bilan de compétences
2. Votre présentation
3. Réalisation d'un autoportrait
4. Définition de vos objectifs et des questions auxquelles vous souhaitez répondre

PHASE D'INVESTIGATION : Le cœur du bilan de compétences.

Bilan personnel : le domaine de votre identité

1. Les courbes de votre vie
2. Passation des tests de personnalité
3. Analyse de vos caractéristiques personnelles
4. Analyse vos valeurs
5. Analyse de vos motivations

Bilan professionnel : le domaine de votre savoir-faire

1. Analyse de la dynamique de votre parcours professionnel et des fonctions occupées
2. Evaluation et positionnement des compétences que vous avez développées
3. Identification de compétences transférables vers un autre secteur d'activité ou métier

Projection : votre avenir...

1. Recherche / étude de marché
2. Entretiens avec des professionnels du secteur qui vous intéresse
3. Définition précise de votre projet
4. Construction d'un plan d'action
5. Construction d'une feuille de route (formations,...)
6. Mise en place d'un échéancier



R

PHASE DE CONCLUSION : Cette phase permet de formaliser vos projets d'évolution, de recenser les conditions et moyens favorisant leurs réalisations en élaborant un plan d'actions.

Un entretien de suivi à 6 mois permet de maximiser dans le temps les bénéfices de la démarche.